



ZONES HUMIDES DE CAPVERN

Description générale du site

Située sur le plateau de Lannemezan, la zone d'étude est constituée de terrains communaux occupant la grande majorité du bassin versant du ruisseau Saint-Martin. Ce bassin est entrecoupé d'est en ouest par le réseau routier et ferroviaire et par une expansion du canal de la Neste.

Historique

Avant 1960, le milieu était essentiellement ouvert et pastoral. On y trouvait des tourbières, des parcours de pelouses acides et des landes atlantiques peu fertiles.

Depuis, on observe sur la zone d'étude une **fragmentation** des zones humides et des milieux ouverts herbacés, à la suite de multiples **aménagements** (autoroute, création de retenues d'eau, lignes électriques, conduite de gaz, construction du casino de Capvern, plantations d'arbres, ...). Tout ceci a conduit à une **fermeture des milieux** du bassin versant, en lien avec l'arrêt d'activité agricole sur les secteurs enclavés par les infrastructures humaines. Au contraire, sur le reste du plateau de Lannemezan, les paysages traditionnels de landes et de prairies sur sols peu fertiles ont évolué en cultures ou en surfaces en herbe, conduites de façon productiviste.

Le site est également utilisé pour la chasse et une zone de ball-trap est présente dans la partie sud. Du point de vue naturaliste, l'enjeu concernant ces zones humides est connu depuis longtemps. Il a notamment été mis en évidence par le programme LIFE Nature «Tourbières de Midi-Pyrénées» en 1998. Cependant aucune mesure concrète de gestion n'avait été réalisée jusqu'à présent.

Principaux intérêts

Les **landes, prairies humides et bas-marais** abritent de nombreuses **plantes protégées**, telles que les Droséras intermédiaires et à feuilles rondes, ou les Laïches ponctuées et à deux nervures. On y retrouve aussi des **espèces rares** en Midi-Pyrénées qui se retrouvent en limite de leur aire de répartition, comme le Narcisse trompette, l'Avoine de thore ou le *Simethis mattiazii*.



Droséra à feuilles rondes

Situation géographique

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Capvern

Lieu-dit : Hour-Bagnadé, Saint-Martin, Cantères, Agalé-Devant, les Cibles

Caractéristiques :

Altitude : 381 à 664 mètres

Surface : 100,69 hectares

Maîtrise foncière ou d'usage :

Convention de gestion entre la mairie de Capvern et le CEN MP signée en 2010

Avenant à la convention en 2014

Projet de convention de gestion avec ASF

Propriétaire : Mairie de Capvern

Gestionnaire : CEN MP

Partenaires : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Mairie de Capvern, Autoroutes du Sud de la France

Statuts

ZNIEFF I (730011641)

ZNIEFF II deuxième génération
(730006515)

Les **végétations aquatiques** et longuement inondables, bien qu'elles soient présentes de façon ponctuelle, présentent des enjeux majeurs puisqu'elles accueillent des **espèces rares et spécialisées**, telles que le Campagnol amphibie ou la Litorelle à une fleur.

Ces espaces ouverts constituent également une **zone de chasse et d'habitat privilégiée** pour les oiseaux et les chauves-souris.

Enfin, les zones humides jouent un **rôle essentiel de rétention et d'épuration de l'eau** et sont indispensable au bon fonctionnement hydraulique du bassin versant.

Actions engagées et mesures de gestion

Le plan de gestion a été rédigé en **2012**. La mise en place des mesures de gestion du site est régulièrement validée par un comité de suivi regroupant les différents partenaires.

Quelques actions de gestion avaient déjà été entreprises avant 2012 (gyrobroyage, écobuage, drainage, ...) mais les pratiques n'étaient pas toujours adaptées aux enjeux du site. La nécessité d'une **animation foncière** a ainsi été mise en avant. Les prochaines mesures de gestion devront tenir compte du morcellement du site, de la volonté d'implication des locaux et des aspects financiers. Les landes et zones humides riches en espèces vont être restaurées par la mise en place d'une **activité pastorale**, en particulier au nord du site, en vue de rétablir les cortèges floristiques et faunistiques initialement présents. Le CEN met ainsi à disposition des vaches Highland cattle, une espèce rustique, à un agriculteur voisin. En complément, des travaux de **débroussaillage manuel** sont réalisés par les techniciens de gestion du CEN.

Un **suivi régulier** de la faune et de la flore a également été mis en place et une étude a été menée quant à la préservation des fonctionnalités hydrauliques du bassin.



Principaux objectifs de gestion

- Restaurer et conserver les landes basses et prairies humides, les communautés de bas-marais, ainsi que les espèces patrimoniales inféodées à ces milieux
- Conserver et favoriser les habitats humides à enjeu et préserver le réseau hydrographique
- Restaurer les pelouses et un réseau de haies
- Conserver les bois humides (Aulnes, Saules) en vue de la maturation des peuplements forestiers
- Améliorer les connaissances
- Valoriser le site auprès du public

Cumul du nombre d'espèces connues et découvertes depuis l'inventaire initial :

Mammifères	4
Oiseaux	5
Reptiles	4
Amphibiens	1
Araignées	54
Orthoptères	21
Névroptères	1
Odonates	19
Hétérocères (papillons de nuit)	8
Rhopalocères (papillons de jour)	36
Opilions	2
Poisson	1

Faune 157

Flore 299



Vache Highland cattle du CEN Midi-Pyrénées

Perspectives

L'accent va être mis sur la communication auprès du public à travers la création d'un panneau de sensibilisation.

L'activité pastorale, les suivis écologiques, le débroussaillage et l'animation foncière vont être poursuivis.

